

Trois nouveaux sons de cloche à Marsal

À l'occasion des fêtes du patrimoine, Marsal rend justice à sa collégiale, privée depuis la Révolution d'une partie de sa sonnerie. Trois nouvelles cloches vont être fondues et démoulées sur place.

La collégiale Saint-Léger va ajouter prochainement trois nouvelles cloches à son beffroi. Du 13 au 15 septembre, plusieurs temps forts ponctueront coulées et démoulages. Des opérations rares, et d'autant plus délicates et spectaculaires que les coulées et démoulages se feront sur place, à proximité du parvis, en parallèle aux Journées européennes du patrimoine. « En dehors de l'atelier du fondeur, c'est vrai qu'il y a un petit risque supplémentaire », explique Julien Calcaterra, président du conseil de fabrique. Soit la coulée se passe vraiment mal et la cloche n'a pas la bonne forme, soit elle sonne différemment. « Si la note est trop haute, ça peut encore s'arranger, mais si elle est trop basse, même si sa forme est parfaite, il faut la casser et la refaire. »

L'idée d'ajouter une cloche résonne depuis longtemps dans les esprits, mais la tâche est difficile : « Il faut démonter le beffroi, casser un mur... Ce projet a pu se concrétiser quand les architectes des monuments historiques ont décidé de la restauration de l'estimable cloche de 1508. »

Mais on n'ajoute pas n'importe quelle clarine, quel bourdon, à l'ensemble des trois sonneuses déjà en place. L'intervention d'un campanologue est obligatoire. Ce spécialiste venu de Strasbourg a analysé la sonnerie actuelle et a fait quatre propositions. Le conseil de fabrique a retenu l'option d'ajouter trois nouvelles cloches. « Elle représente beaucoup d'intérêt, pour avoir une vraie ordonnance des sonneries. Par exemple, pour marquer différemment les messes, le temps de l'Avent, de Pâques... et de sonner moins souvent avec la plus ancienne. » Une quatrième cloche, provenant de l'ancien hospice de Marsal sera ajoutée. Avec un total de sept cloches, la collégiale retrouve sa situa-

tion d'avant la Révolution. « Nous en avons pris conscience il y a seulement quelques mois, lors de recherches aux archives départementales. En effet, six cloches avaient été réquisitionnées à la Révolution. »

Le fondeur strasbourgeois, André Voegele, et son équipe, viendront dès mercredi préparer leur four. La fosse est déjà creusée, les moules préparés dans leur atelier.

Vendredi 13 septembre

- 15 h : coulée de la cloche des Saints Martyrs (si bémol), 300 kg. « Nous profitons de l'occasion pour en faire une petite qui sera offerte à l'Ermitage Saint-Livier. »

- 16 h 30 : présentation de l'exposition d'art sacré et de l'exposition photographique à la grande sacristie restaurée. Celles-ci seront accessibles gratuitement durant ces trois jours.

- 20 h 30 : conférence sur l'histoire de l'église et sa restauration par Judicaël de la Soudière-Niault, l'architecte des Monuments historiques qui a géré sur place le chantier.

Samedi 14 septembre

- 9 h et 10 h 30 : visites guidées de la collégiale.

- 14 h : conférence d'Olivier Tarozzi, campanologue : « Fabrication, sonnerie et utilisation d'une cloche. Décors et inscriptions des nouvelles cloches de Marsal ».

- 15 h : démoulage de la cloche de l'Ermitage (40 kg) et analyse musicale par Olivier Tarozzi pour illustrer ses propos. « Les trois cloches seront accordées au 16^e de demi-ton, à l'aide de toute une gamme de diapasons. »

- 17 h : coulée de la cloche des Saints Pasteurs (en do, 200 kg).

- 18 h 30 : concert gratuit « Douce Mémoire » à la Collé-



Les quatre cloches seront coulées sur place ; la fosse qui accueillera les moules et le four est déjà prête. Photo RL

giale. Chants de la Renaissance en Lorraine interprétés par le quatuor vocal Polymnie. « On peut considérer que c'est un hommage à notre cloche de 1508, car ces chants leur sont contemporains ! »

- 21 h 30 : coulée de la cloche des Saints Anges (la bémol). Avec ses 500 kg, c'est la plus grosse des quatre nouvelles. « Dans l'obscurité, la coulée sera impressionnante ! », promet Julien Calcaterra. Celle-ci sera démoulée le lundi 16 septembre à 10 h.

Dimanche 15 septembre

- 9 h 30 : messe en la collégiale Saint-Léger en présence de l'évêque qui bénira la cloche de l'Ermitage.

- 10 h 30 : démoulage de la cloche des Saints Martyrs.

- 15 h : démoulage de la cloche des Saints Pasteurs.

- 17 h 30 : concert gratuit à la collégiale sur le thème « Musiques anciennes, musiques ins-

trumentales du Moyen Âge à la Renaissance », par les Méneaux de la Branche rouge.

Tout le week-end, cette troupe de reconstitution médiévale posera son campement avec des ateliers d'écriture, sur la vie du camp, du maniement des armes, de la

cuisine, etc. Ils interpréteront également des morceaux tirés des répertoires du XIV^e et XV^e siècles, joués sur des instruments comme la vièle à archet ou le hackbrett, l'« ancêtre du piano ».

Ph. H. B.

Destins suspendus

Trouver une cloche de 1508 en Lorraine, éprouvée par l'histoire, relève du miracle. La grosse cloche de la collégiale en témoigne. Épargnée par la Révolution française, peut-être en raison de son poids (dépassa la tonne), quand ses six consœurs sont fondues, elle échappe à l'effort de guerre en 1914 puis en 1939, sans doute en raison de l'inscription en allemand qu'elle porte, associée au patrimoine germanique.

Les deux autres cloches actuellement installées sont datées de 1877. En 1914, elles sont réquisitionnées mais le curé parvient à négocier leur survie. En 1944, cette fois, les Allemands les emportent. Elles seront retrouvées intactes après l'armistice et rapatriées.